

Certification de la SCSLM pour les technologistes de laboratoire médical de niveau premier échelon

Le Conseil de la certification nationale (CCN) est l'organisme chargé de la surveillance du programme de certification de la SCSLM. Il est responsable de l'établissement des politiques de la SCSLM sur les sujets touchant la certification ainsi que du maintien continu du processus de certification.

Au cours des années 90, la SCSLM a effectué la transition de la certification basée sur le syllabus vers celle basée sur la compétence, afin de préparer les futurs technologistes de laboratoire médical à répondre aux demandes d'un système de santé de plus en plus complexe. La SCSLM offre actuellement la certification en technologie de laboratoire médical dans trois domaines : technologie de laboratoire médical générale, cytologie diagnostique et génétique clinique.

Le CCN élabore des profils de compétence en consultation avec des employeurs, des praticiens et des éducateurs. Les profils sont conçus en vue de fournir un processus de certification qui assure aux employeurs que les diplômés des programmes de formation agréés canadiens et d'autres candidats dont la compétence est jugée équivalente par la SCSLM, ont obtenu une formation spécifique et ont développé des compétences plus générales, entre autres, l'esprit critique et la résolution de problèmes. Les profils de compétence sont révisés régulièrement et lorsque nécessaire, ils sont mis à jour.

Les résultats de l'apprentissage identifié par les profils de compétence permettent aux technologistes de laboratoire médical d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires en vue de fournir au système de santé des services de laboratoire de grande qualité, maintenant et pour l'avenir. Le CCN est d'avis que la fragmentation des profils de compétence n'est pas une solution aux pénuries de ressources humaines dans le domaine de la science de laboratoire médical.

Les profils de compétence de la SCSLM préparent les technologistes de laboratoire médical à fonctionner dans des équipes de soins de santé multidisciplinaires, rehaussant ainsi la qualité des soins administrés aux patients pour tous les Canadiens. Le CCN est confiant que, grâce à une planification minutieuse, les besoins en ressources humaines du système de santé peuvent être satisfaits sans fragmenter les profils de compétence.

Document approuvé le 7 mars 2001